

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 15 Octobre 2020

L'an deux mille vingt le 15 octobre, Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Bruno DESMAISON, Maire de la commune,
Présents : DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien – RIVAUD Vincent - - CAILLER Sébastien - GROULT Philippe - HO THAM KOUIE Sandra – MATTERA Marc –
Absent excusé : VERRY Gilles RAMALHO Irène VEYSSIERES Sylvie

Convocation du 10 octobre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 10 - Nombre de présents:-07- Nombre de votants 07

**Objet : Convention Mise à Disposition Adjoint technique
(Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments et espaces verts)**

Mr le Maire fait part au conseil municipal de la convention de mise à disposition et de prestations de service concernant l'employé communal de la commune de Biron.

Pour : 07
Contre : 0
Abstention : 0

La convention définit les modalités d'exercice de la prestation ainsi que les tarifs.

La convention est renouvelée pour une durée de 2 mois à compter du 01 novembre 2020.

L'employé communal sera présent sur la commune de Vergt de Biron : 14 heures/semaine

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la mairie de Vergt de Biron concernant la Mise à Disposition de l'employé communal de la commune de Biron.

- Un titre de recette sera adressée à la commune de VERGT de BIRON

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures, Pour copie conforme

Le Maire
Bruno DESMAISON

